



SOMMAIRE

Le Mot du Maire
 Etat Civil
 PPR Sécheresse
 Réforme de la TH
 Elections & circonscription
 Travaux
 Accueil de lycéens étrangers
 Conseil du jardinier
 Recette du mois
 Agenda des associations
 Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
 Hélène Certain Madem
 Albert Cigagna
 Délia Sartor
 Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
 Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat

Mazères Animations organise :

*Dimanche 11 février
 à partir de 14 h*



CARNAVAL

Adultes, enfants, tous ensemble déguisons-nous !

DEFILE dans le village avec

Monsieur **CARNAVAL** et la **BANDA** du « Bout du Pont »

Spectacle magie et ventriloquie sur scène avec ROMI

Goûter offert aux enfants - Salle du 1^{er} Mai

•••••
Samedi
17
FEVRIER
à 20 h
 •••••

*Diner Spectacle
 sur le thème de la
 St-Valentin
 avec le groupe Liberta*

**Infos -
 Réservations :**
05.61.97.48.22
07.85.33.79.52



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

La communauté de communes Cagire Garonne Salat vient de souffler sa première bougie. Après les prises de compétences, nous rentrons dans la mise en œuvre. Le nouvel Office Intercommunal du Tourisme sera mis en place au 1^{er} Mars 2018. Il aura pour mission d'associer tous les acteurs du tourisme pour favoriser l'accueil des vacanciers et dynamiser cette activité sur le territoire. La construction de la maison médicale à Salies-du-Salat, qui pourra accueillir sept médecins a débuté, elle doit être terminée fin 2018. La compétence développement économique fait que les zones d'activités deviennent d'intérêt communautaire. Nous sommes actuellement dans la phase de négociation pour fixer les conditions du transfert des bâtiments Lacroix. Le dossier de la création de la zone d'activité de Montsaunès à côté de l'échangeur de l'autoroute avance. La première étape concerne l'achat du foncier. Ce projet est soutenu par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

La Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire de la communauté de communes à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Les quatre missions concernent :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que de formations boisées riveraines ;
- La défense contre les inondations.

L'Etat assumait cette compétence et son financement. Le transfert aux intercommunalités se fait sans les moyens faisant supporter le coût aux populations par un nouvel impôt : la taxe GEMAPI qui figure déjà sur vos avis d'imposition locaux sans chiffre. Le Conseil communautaire votera dans son budget un volume financier pour remplir ses missions. La direction des finances publiques calculera les taux qui seront appliqués. Ils seront répartis sur les 4 taxes pour chaque foyer fiscal imposable (Taxe d'habitation, Taxe foncière non bâtie, Taxe foncière bâtie et la Cotisation foncière des entreprises). Les sommes prélevées seront exclusivement dédiées à cette compétence. Nous reviendrons dans les semaines à venir sur ce dossier.

À Mazères, les travaux se poursuivent :

- La station d'épuration malgré un hiver très pluvieux n'a pas pris de retard,
- À la mairie les plâtriers, électriciens et chauffagistes avancent grâce à la bonne coordination pilotée par notre architecte Pascal Maillet,
- Au Latéral l'enfouissement des réseaux sera terminé dans le mois pour passer à la phase des câblages et raccordements,
- Sur le RD 13 la signalisation et la peinture au sol sont en cours de réalisation,
- À l'école primaire l'accessibilité a été réalisée avec la rampe pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux se poursuivront aux vacances de Février, de Pâques et en Juillet.
- Concernant le Haut Débit, l'armoire vient d'être mise en place mais nous n'avons pas les dates de raccordement et de mise en service.

Le Compte Administratif de la commune sera définitif dans les deux semaines à venir nous sommes dans l'attente des derniers éléments du Trésor Public. Le résultat du budget de fonctionnement 2017 sera excédentaire en progression par rapport à celui de 2016. Le bulletin de Mars sera consacré au bilan de mi-mandat et aux perspectives pour les deux exercices à venir.

Bien à vous,

Jean-Claude Dougnac

Etat Civil

Mariage :

Jean ADOUE et Pascale MARCEL le
20 janvier 2018



PPR Sécheresse

Des phénomènes de retrait et de gonflement de certains sols argileux ont été observés depuis longtemps dans les pays à climat aride et semi-aride où ils sont à l'origine de nombreux dégâts causés tant aux bâtiments qu'aux réseaux et voiries.

D'après le ministère de l'Environnement, en 2016, la Haute-Garonne est le 5^{ème} département français en coûts cumulés d'indemnisation, pour des sinistres liés au retrait-gonflement.

C'est pourquoi l'Etat a souhaité engager une politique de prévention vis-à-vis de ce risque en incitant les maîtres d'ouvrage à respecter certaines règles constructives. Cette réglementation concerne essentiellement les constructions futures. Le PPR Sécheresse a ainsi été prescrit le 15 novembre 2004 sur les communes du département. **L'enquête publique sur ce projet se déroulera lors du second trimestre 2018.**

Réforme de la TH

La loi de finances pour 2018 instaure, sous condition de revenus, le dégrèvement annoncé de la taxe d'habitation due pour les résidences principales. Ce dégrèvement doit permettre en 3 ans de dispenser environ 80 % des foyers du paiement de cette taxe. Les taux respectifs des trois années 2018, 2019 et 2020 sont de 30 %, 65 % et 100 %.

Pour savoir si vous êtes concernés par cette réforme rendez-vous sur impots.gouv.fr. Pour faire une simulation vous avez besoin de : votre revenu fiscal de référence, du nombre de parts de votre foyer, du montant de votre TH 2017.



Ecole de sports

La saison de ski de l'Ecole de sports a débuté le jeudi 28 décembre dernier à Guzet. Après 2 années sans neige aux vacances de Noël, nos petits skieurs étaient ravis de retrouver les joies de la glisse. Deux journées étaient initialement prévues, les conditions climatiques ne nous ont permis qu'une seule. La journée du mercredi a dû être annulée pour cause de tempête. Le soleil n'était pas de la partie le jeudi non plus mais les 42 enfants présents ont apprécié la neige fraîche. Merci aux bénévoles venus accompagner et rendez-vous aux vacances de février les 19, 20, 22 et 23.

► Formule 1 : lundi 19 et mardi 20 février
Tarif 36 € les 2 journées

► Formule 2 : jeudi 22 et vendredi 23 février

Tarif 46 € les 2 journées avec repas au restaurant le vendredi

► Formule 3 : 78 € les 4 journées

Pique-nique apporté par les enfants les 3 premiers jours.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise une soirée disco avec le podium VORTEX le :

Samedi 3 février 2018
à la salle du 1^{er} Mai



L'association est toujours à la recherche de photos, d'affiches et autres souvenirs qui serviront à fêter les 40 ans du Comité. Les personnes conviées à cet anniversaire ont jusqu'au 17.02.2018 pour répondre à l'invitation.

Elections 8^e Circonscription

Le Conseil Constitutionnel ayant annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé les 11 et 18 juin 2017 dans la 8^e circonscription de Haute-Garonne, les électeurs sont convoqués le **11 mars 2018** en vue de procéder à l'élection d'un député à l'Assemblée Nationale. Le second tour, si nécessaire, est fixé au **18 mars 2018**.

L'élection aura lieu sur la base des listes électorales arrêtées au 28 février 2018.

En raison des travaux de la mairie, le bureau de vote sera transféré à la cantine scolaire, rue des Figuiers.

Travaux



clarificateur

Construction nouvelle Station d'épuration

*Biodisques
et
clarificateur*



Réhabilitation de la Mairie



Nouvel accueil de la Mairie



Nouveau bureau à l'ancienne maison Boube

BCM Tennis

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut s'enorgueillir de ses équipes engagées en Coupe Bonnefont. Les équipes 1, 2 et 4 hommes sont finalistes respectivement en 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} division. L'équipe 1 été composée de Pierre Guers-Haumon, Marc Faggionato, Mathieu Norguet et Fabrice Palazzi. Marc Faggionato, Rémi Moussaron, Yannick Dintilhac, Yannick Pujol composait l'équipe 2. Quant à l'équipe 4, elle été représentée par Mickael Mahoudo, Michael Moncet, Maxime Cellier et Samuel Wiart. L'équipe 3 hommes finit 4^{ème} de poule en 3^{ème} division. Yannick Pujol, Ludovic Cazelles, Emmanuel Ortega, Mickael Mahoudo, Michael Moncet et Jérémy Courtoux. L'équipe 1 femme composée d'Anaïs Feuillerat, Cathy Jourdan, Isabelle Brel, Clara Couderc et Marie-Hélène Cabanes finit 6^{ème} de poule en 2^{ème} division dans une poule très relevée.

En coupe Bonnefont Junior, les deux équipes 9/10 ans garçons finissent chacune 1^{ère} et 2^{ème} de leur poule en 1^{ère} division. Félicitation à Hugo Chourre, Béryl Flammin, Paul Estoup, Kévin Hernandez, Anatole Signol pour l'équipe 1 et Alexandre Rey, Antoine Greil, Robin Hainaut et Mati Legrix pour l'équipe 2. Les 15/16 ans garçons composés d'Ethan Cholin-Blanc, Louis Greil, Matéo Filella et Axel Mailleau finisse 2^{ème} de poule en 1^{ère} division.

L'équipe 1 Hommes et Femmes est invaincue à ce jour en challenge Laffont. L'équipe + 35 ans Hommes du championnat régional AG2R division 3 se retrouve en finale.

Les prochaines échéances à venir pour les équipes du club. De février à mars, 2 équipes 2 et 1 équipe femmes ainsi que des équipes jeunes seront engagées en challenge du Comminges. De mars à mai, 3 équipes hommes et 1 équipe femmes représenteront le club en championnat régional. De février à mai, l'équipe +55 ans hommes sera engagée en Challenge de Beaumont.

Le jeudi 4 janvier a eu lieu la soirée galettes des rois, une cinquantaine de personnes été présente pour participer à des animations puis partager la galette.

Quelques dates importantes de la saison : Le loto du BCM aura lieu le 4 Mars 2018 à 14 H à la salle des fêtes de Mancieux. Le tournoi Adulte limité à 5/6 aura lieu du 14 au 28 avril 2018 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 18 au 25 août 2018 avec rassemblements du 18 au 19 août 2018.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Soirée Galette des Rois

Mazères Animations

En ce mois de février Mazères va être animé !
A noter sur vos agendas :

◇ Dimanche 11 février : CARNAVAL
Grands et petits, déguisés ou pas, on se retrouve à 14 h devant la salle du 1er mai pour défiler dans le village avec Mr CARNAVAL et la BANDA du Bout du Pont .

A 16 h retour à la salle pour un spectacle de magie et de ventriloquie avec "ROMI".
L'après-midi se terminera par un goûter offert aux enfants.

◇ Samedi 17 février : St VALENTIN
Si vous voulez passer une super soirée avec vos

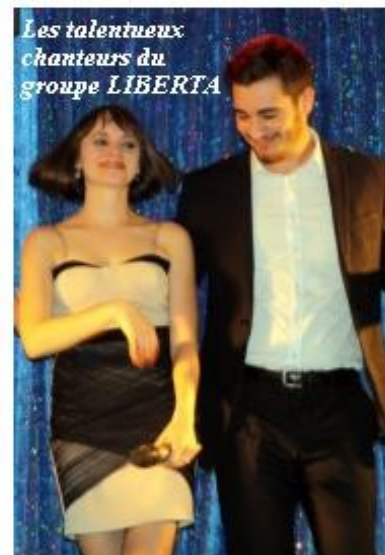
amis, votre famille ou en amoureux avec le groupe "LIBERTA" (spectacle de variétés françaises et internationales) tout en dégustant un bon repas pensez à réserver votre table à la mairie au plus tard le 12 février.

Vous pourrez aussi applaudir le mazérien J. Sébastien qui sera sur scène !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces deux journées différentes mais on l'espère remplies de convivialité.

A bientôt !

L'équipe de Mazères Animations



Boxing club du Salat

Malgré les vacances et les fêtes de fin d'année, notre activité pugiliste n'a pas ralenti mais au contraire, elle s'est étoffée.

Au vue de la demande de nos adhérents nous avons fonctionné sur deux soirées le mercredi et jeudi. Une quinzaine de boxeurs sont venus pour parfaire leur technique et aussi transpirer. Notre but est d'être présent aussi pour les personnes qui ne sont pas parties en vacances. Depuis peu nous avons été sollicités par le club de basket de Salies-du-Salat pour que les jeunes filles du sport-étude viennent participer à nos entraînements.

Nous avons répondu favorablement à leur demande et nous avons mis en place deux types d'entraînements spécifiques.

Le mercredi Éric leur propose du renforcement musculaire et cardio-training sur fond musical. Juan, Christian, Pascal, Xavier et Nordine leur proposent de l'initiation à la boxe éducative assaut avec des thèmes attaque-défense et surtout travailler les déplacements comme les pivots et l'impulsion-répulsion.

Le but et les objectifs des coaches de basket sont bien sûr de diversifier les exercices et les méthodes pour être plus complets et acquérir une certaine confiance en soi.

Nous les remercions de leur confiance et espérons que ces échanges perdureront.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt de la salle sans laquelle nous ne pourrions pas accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions.

Ecole de Rugby

Pour bien commencer l'année l'Ecole de rugby a tiré les rois en présence du Président et de quelques dirigeants. Pour remercier tous ces joueurs en herbe, 2 généreux sponsors ont offert un sac de sport à chacun d'eux.

Le dimanche 11 février, l'école de rugby organisera le repas d'avant match, nous vous attendons nombreux.



Goûter des Rois de l'Ecole de Rugby

MCS RUGBY

Mois de janvier prolifique pour le XV fanion avec 3 victoires sur Alban, à Bressols, et un net succès 17-0 face à Caussade le dauphin. Ceci conforte la première place avec 8 points d'avance sur les suivants Léguevin et Caussade.

L'équipe 2 pour sa part, avec 3 succès consécutifs accroche la 4^{ème} place, la qualification est ainsi possible.

Programme de février

- ◊ 11/02 : MCS / RCS Saudrune
- ◊ 18/02 : Lauzerte / MCS
- ◊ 25/02 : MCS / Lauzerte

A l'occasion de la rencontre MCS - Caussade, l'Amicale des Anciens a organisé le repas d'avant match qui a connu un grand succès.

L'Ecole de Rugby organisera celui du 11/02 (inscriptions au 06.86.40.70.90).

Le club, celui du dernier match du 25/02 (inscriptions au 06.86.40.70.90).

Loto du MCS

**Dimanche 4 février à 14 h
salle des Fêtes de Mane**

12 parties + 1 partie gratuite enfants + partie spéciale.

1^{er} lot : Week-end à Paris France / Angleterre, avion, hôtel + places au Stade pour 2 personnes.

Accueil de lycéens étrangers

Le Centre d'Echanges Internationaux (CEI) est une association loi 1901 qui recherche des familles bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

« pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Céline Gazel

Celine.gaz@hotmail.com

06.27.18.80.85

Repas d'avant-match au Stade





Programmation de Février

Le voyage intérieur
Espace Alternative Santé - Mazères sur Salat
contact 06 84 93 12 48 - voyageinterieur31@gmail.com

Les ATELIERS



Samedi
3 février
14h30 -17h

Relookez votre
salon selon les
normes Feng Shui
par Véronique Smith



Initiation Détox
du Dos au miel
par Marie Pierre GLINNE
Samedi 10 février
14h30 à 16h30

CONFERENCE et questions/réponses



Découvrir le REIKI

Samedi 10 février à 10h30

Catherine JOKUMSEN Praticienne Reiki

Découvrir une pratique d'harmonisation énergétique japonaise
qui permet d'équilibrer l'être tout entier : sur les plans
physiques, émotionnel, affectif, mental et spirituel :
renforce le système immunitaire, dissout les blocages énergétiques,
accélère le processus de guérison...

les COURS



Sophrologie :

(2 cours "découverte" offerts)
mardi de 18h30 à 20h
mercr de 9h30 à 11h

Céline FERNANDEZ

(praticienne en santé naturelle et Bien-être)
sera présente le 12 février de 14 à 18h
(séances individuelles sur RDV) tel 06 80 18 59 79

MCS Pétanque

2017 a été pour le club une année sportivement remarquable. Tout d'abord nos jeunes Cadets sont vice-champions de Haute-Garonne à Portet, demi-finaliste de Ligue à Saverdun et présents au Championnat de France à Souston.

Le club finit premier de la 2^{ème} division ce qui lui permet en 2018 de monter en 1^{ère} division.

2018 nous réserve encore de belles parties ! Notre site accueillera cette année plusieurs qualificatifs pour la Haute-Garonne :

► 10 et 11 mars : 1^{er} tour Tête à Tête Hommes et Femmes.

► 31 mars et 1^{er} avril : 1^{er} tour Doublette Hommes et Femmes (plus de 400 joueurs en 2017).

► 2 avril : 2^{ème} tour Tête à Tête Hommes et Femmes.

Nous avons aussi des concours officiels programmés :

☞ le 3 février en Triplette Mixte à 14 h 30.

☞ le 16 septembre Tête à Tête à 9 h et Triplette Mixte à 14 h 30.

Si vous souhaitez rejoindre le club nous sommes tous les vendredis soirs à partir de 21 h au boulodrome couvert.

Conseil du jardinier

L'hiver est encore là, mais même si les journées restent froides, les jours rallongent sensiblement. Au potager, c'est toujours l'heure du repos. Vous pouvez toutefois par les plus belles journées profiter de votre temps libre pour pailler les plantations et préparer la terre et le semis. En fin de mois, vous pourrez planter les échalotes et les topinambours, ainsi que les oignons et les ails si le climat s'adoucit. Les graines seront quant à elles semées sous cloches ou à l'abri d'un tunnel.

Au verger, il est toujours temps de planter les arbres et arbustes à racines nues. Aidez vos fruitiers à résister au froid en leur apportant de

l'engrais sous forme de fumier animal bien décomposé. Les dernières tailles d'hiver sont aussi au programme de ce mois en particulier sur les pommiers, les poiriers et les vignes.



Au jardin d'agrément, taillez les bruyères défleuries et commencez à réveiller vos tubercules de dahlias jusqu'alors remisés à l'abri des grands froids. Il est aussi temps de semer une nouvelle pelouse et de tailler les arbres et arbustes à floraison estivale avant le départ de végétation.

Recette du mois

Crêpes flambées au Grand Marnier

Pour 6 personnes

Ingédients :

250 g de farine
6 jaunes d'œufs
5 g de sel
2 cuillerées de sucre
0,5 l de lait
6 cuillerées de beurre fondu
4 cuillerées de Grand Marnier

Pour arroser les crêpes :

6 morceaux de sucre
un peu d'eau
une noix de beurre
2 grands verres à liqueur de Grand Marnier
un zeste d'orange

Étapes :

1. Mettez dans une terrine la farine, les jaunes d'œufs, le sel et le sucre. Délayez en ajoutant petit à petit le lait froid. Ajoutez le beurre fondu. Mélangez bien.

2. Autant que possible, laissez reposer la pâte une heure ou deux (ce n'est pas obligatoire).

3. Au moment de faire cuire les crêpes, ajoutez le Grand Marnier.

4. Huilez une petite poêle à crêpes. Faites-la chauffer. Versez un peu de pâte en imprimant à la poêle un rapide mouvement de rotation afin que la pâte s'étale régulièrement en une couche très mince. Plus la couche est mince, plus la crêpe est fine et légère.

5. Quand la crêpe est dorée, faites-la sauter pour la retourner et faites-la cuire de l'autre côté (1 minute environ de chaque côté). Empilez les crêpes dans un plat tenu au chaud.

6. Dans une petite casserole, faites chauffer : sucre, eau, zeste d'orange, beurre et Grand Marnier.

7. Rangez les crêpes pliées en quatre sur un plat en acier inoxydable ou en argent bien chaud (tenez-le au four).

8. Portez le plat sur la table en le posant sur un chauffe-plat. Arrosez les crêpes avec le contenu de la casserole, très chaud et enflammez. Servez aussitôt !



Nouvelles du RPI

Visite des classes de Mazères-Sur-Salat au parc des expositions de Toulouse : salon "Rencontres Gustatives et Alimentaires"

Vendredi 15 décembre, on est allé visiter le salon de la qualité alimentaire de Toulouse.

En premier, nous avons vu un spectacle sur les 5 sens : "le Roi enrhumé". C'était rigolo !

Ensuite, on a été accueilli au bar à soupe : on devait déguster 2 soupes et trouver leurs ingrédients. Puis, on a visité la "ferme" : moutons, chèvres, chevaux, vaches, cochons, basse-cour, etc. On a parlé avec un éleveur de bovins. On nous a aussi montré comment on faisait le fromage Rocamadour, on a dégusté du lait avec le sirop de notre choix : c'était délicieux !

Enfin, on a fait des jeux sur les fruits et légumes.

Ce que j'ai préféré, c'était la ferme car j'adore les animaux !

Maëlys, CM1



MC VOLLEY

Dimanche 21 janvier 2018, premier déplacement de l'année pour nos volleyeuses à Plaisance-du-Touch. Une reprise d'une grande intensité avec 5 matchs joués pour chacune de nos 2 équipes engagées. Nos volleyeuses / volleyeurs du M.C.V. progressent de semaines en semaines... le fruit de leur travail lors des entraînements et de leur grande complicité. Prochain rendez-vous le 10 février 2018 à Carbonne... n'hésitez pas à venir les encourager !



Nouvelles du RPI

JANVIER 2018

Pour commencer cette nouvelle année, l'histoire d'un homme au service des autres que nous a gentiment présenté Sarah BEI bénévole dans l'association+ 2vie basée à St Gaudens.



L'histoire de Clément Kroeker commence en 1934 au Congo. Ses parents avaient décidé de partir aider les gens du Congo en 1932. Ils avaient alors mis deux ans à faire le voyage. Malgré des conditions de travail difficiles, ils avaient pu faire construire des hôpitaux, des écoles et des églises

Puis contraints de quitter le Congo à cause de la guerre. Clément s'installe en Belgique et monte une imprimerie. En 2010 il décide de retourner au Congo. Il met seulement deux jours alors que ses parents avaient mis deux ans. Les missions sont à l'abandon, les bâtiments détruits. La nature a repris ses droits. Les arbres poussent à l'intérieur des ruines. Les gens sont partis en ville. Mais les conditions de vie sont pires (manque d'hygiène). Clément décide de monter l'association Congo cœur ouvert pour améliorer la vie des gens dans les campagnes.

Il commence par Matende. Il faut remettre en état les puits d'eau, reconstruire les bâtiments. Les routes sont en très mauvais états ainsi que les véhicules. Cela coûte cher pour transporter les matériaux. Il faut acheter un véhicule. Alors il fait appel aux dons et en deux semaines l'association achète un camion et reçoit de nombreux outils et matériaux.

Grace à cela les bâtiments sont reconstruits. En 2017, 12 bénévoles (9 Français et 3 Belges) dont Sarah Bei et Clément partent au Congo Leur mission : résoudre les problèmes d'eau et d'hygiène, aider au développement, apporter des dons, livres vêtements, manuels scolaires, dessins de l'APEAI, rénover le dispensaire, les soigner, proposer des activités aux enfants, former les adultes à la vie au quotidienne.

PROJET EN COURS

En association avec la mairie de Mazères-sur-Salat, un projet sur le Salat a vu le jour. Il a pour finalité la création d'un film ou d'un spectacle créé par les enfants qui pourra être vu lors des journées du patrimoine 2018. Ce projet permettra aux enfants d'aborder plusieurs thèmes : l'histoire, la géographie, les sciences (faune, flore, protection de l'environnement). Il favorisera aussi la création artistique (arts visuels, chant et musique).

Nous accueillons cette année une famille de Finlande à Mazères-sur-Salat. Leonora est en CE1/CE2 à Mazères-sur-Salat et Robert en CM2 à Marsoulas. A partir de ce mois-ci les enfants vont correspondre avec des camarades finnois. Une belle aventure commence !

Alma élève de CE2 est partie au Laos avec son papa et sa maman (Délia et Henri) pour 1 mois et demi. Grace aux nouvelles technologies nous partageons avec eux leur voyage. Quand ils le peuvent, ils nous contactent par Skype. Les enfants attendent avec impatience que retentisse la mélodie de l'appel de Skype pour partager avec leur camarade ses nouvelles aventures.

Nous aussi nous voyageons dans nos têtes et cela à deux endroits opposés de la planète.

Tous les enfants et les enseignantes vous souhaitent une bonne année 2018. Hyvää uutta vuotta! (en finnois)

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeressalat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (<i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i>)		
SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30	Aides Ménagères : 05.61.97.85.94	Services de Soins : 05.61.98.49.35
	Petite Enfance : 05.62.01.55.53		Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE		05.61.97.48.59
	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC		05.61.97.46.08
	Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers		06.81.68.19.01
	Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.		05.61.90.33.22 (St-Martory)
			06.25.10.39.68 (Mazères)
	Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	04.02 Ph Centrale	Salies	05.61.90.51.24
	11.02 Ph Tari Caujolle	Saint-Martory	05.61.90.23.39
	18.02 Ph Castan	Boussens	05.61.90.00.04
	25.02 Ph Plegat Vallière	Aurignac	05.61.98.90.11
	04.03 Ph Cazelles	Martres Tolosane	05.61.98.80.13
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		